

Description

Cette bourse est offerte à une étudiante ou un étudiant inscrit dans un programme de maîtrise ou de doctorat de l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval. Elle vise à favoriser la recherche et l'intervention en service social dans le domaine de la violence familiale et la violence faite aux femmes.

Montant de la bourse

Deux bourses de 2 500 \$ chacune.

La bourse est remise en un seul versement, sur présentation de la preuve de l'inscription à temps plein.

- Cette bourse peut être cumulée à une autre bourse.
- Par la voie d'un nouveau concours, une candidate peut recevoir cette bourse une deuxième année. Elle doit alors satisfaire aux conditions d'admissibilité.

Date limite de réception des candidatures

1^{er} novembre 2018

Conditions d'admissibilité

- Être inscrit à temps plein dans un programme de maîtrise ou de doctorat de l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval;
- Une priorité est accordée aux étudiantes;
- Avoir la citoyenneté canadienne (à prioriser) ou le statut de résident permanent ou étudiante ou étudiant étranger;
- Le projet de thèse, de mémoire ou d'intervention et essai doit porter sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

Critères d'évaluation

- La qualité du dossier académique de 2^e ou de 3^e cycle;
- La pertinence du projet démontrée par le (la) candidat(e) dans le domaine de la violence familiale et de la violence faite aux femmes;
- La recommandation de votre directrice ou directeur de mémoire, d'essai ou de thèse.

Directives pour soumettre votre candidature

Votre dossier **doit inclure** :

- Le formulaire de candidature version FTSC-C-2018-01;
- Les relevés de notes (officiels ou certifiés par la gestion des études) du 2^e cycle et du 3^e cycle (si applicable);
- La preuve d'inscription à temps plein au présent trimestre;
- Le formulaire d'appui de la directrice ou du directeur de mémoire, d'essai ou de thèse - transmis par votre directeur ou directrice sous pli séparé.

Toute demande qui ne respecte pas les consignes énoncées sera rejetée par le comité scientifique

Votre candidature **doit être expédiée** à :

1. Le **dossier complet** doit être transmis par courriel au tsc@tsc.ulaval.ca, ou déposé (en une seule copie) au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 1^{er} novembre 2018.
2. La lettre d'appui originale et le(s) relevé(s) de notes doivent être déposés en format papier au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 1^{er} novembre 2018.